

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VICTOR TURQUAN

Chronique semestrielle de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 36 (1895), p. 35-41

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__35_0

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

CHRONIQUE SEMESTRIELLE DE DÉMOGRAPHIE.

LE NOMBRE DES ENFANTS PAR FAMILLE ET LA DURÉE DU MARIAGE.

Les résultats statistiques du dénombrement de la population, en 1891, viennent de paraître et je me propose d'analyser, et au besoin de développer, dans le *Journal de la Société de statistique* certains chapitres de cette publication, qui présentent un grand intérêt au point de vue démographique.

Mais pour le moment, je dois me renfermer dans l'espace restreint qui m'est assigné pour la chronique semestrielle de démographie, et je ne saurais mieux faire, dans le but d'intéresser nos lecteurs, que de leur présenter les résultats sommaires de la statistique des familles françaises, considérés sous le rapport du nombre des enfants et sous celui de la durée du mariage.

C'est la deuxième fois que l'on peut connaître le classement des familles d'après le nombre des enfants, et la première fois qu'on a recueilli des renseignements simultanés,

(1) Chiffre du rapport, mais il ne faut pas oublier les petites coupures.

sur la durée du mariage. L'on savait bien, à l'aide des données fournies par le dénombrement de 1886, qu'un cinquième des familles n'avaient pas d'enfants, mais l'on ne pouvait légitimement taxer de stérilité toutes ces familles, car parmi elles un grand nombre étaient unies récemment par le mariage.

L'on pourra donc, à l'aide des renseignements empruntés à la statistique du dénombrement de 1891, connaître le véritable effectif des familles qui peuvent être considérées comme stériles; d'un autre côté, il ne sera pas sans intérêt de calculer, toujours avec les mêmes données, le croît annuel du nombre d'enfants, c'est-à-dire de se rendre compte de la formation successive des familles en fonctions de la durée du ménage.

Cela étant dit, voici le tableau général qui a pu être dressé à l'aide des réponses des 10 750 409 chefs de famille. (Voir le tableau, p. 37.)

Une série de combinaisons statistiques, appliquées aux chiffres qui précèdent, pourra fournir des éléments démographiques nouveaux, qu'il sera intéressant de retenir en passant

Tout d'abord, je ne considérerai que les années vécues à l'état de mariage, par les ménages de mariés, de veufs, de veuves et de divorcés. Voici les résultats des calculs :

	Ménages de				Ensemble des ménages.
	mariés	veufs.	veuves	divorcés.	
Nombre de ménages dont on connaît la durée	7 447 945	978 435	1 922 292	14 660	10 363 332
Nombre d'années vécues.	131 837 932	22 700 891	45 756 902	179 880	200 475 605
Durée moyenne.	17 ans 9 mois	23 ans 3 mois.	23 ans 10 mois	12 ans 4 m	19 ans 4 mois.

Ainsi, la durée moyenne d'un ménage existant est, pour les couples mariés, de 17 ans et 9 mois; pour les veufs et veuves, la durée de l'union a été de 23 à 24 ans; quant aux divorcés, leur union n'a été que de 12 années.

Comme ces résultats ont été relevés au moment du dénombrement, ils ne sauraient représenter que la durée acquise par les mariés à ce moment; j'ai tenu à les rapprocher des données fournies par la statistique de l'état civil, concernant la durée effective du mariage :

L'effectif moyen des ménages existant, de 1865 à 1891, est de 7 433 000, le nombre des dissolutions de mariage, par suite de décès de l'un des deux conjoints (et du divorce, depuis 1884), a été, pendant cette période, de 7 309 961, soit 270 739 par an. Le quotient du premier de ces chiffres (nombre de ménages) par le second (nombre de ménages dissous) représentera, avec une très grande approximation, l'expression de la durée du ménage : 27 ans 5 mois.

Me reportant au nombre exprimant la durée moyenne des ménages actuellement existant, 17 ans 9 mois, je trouve que chacun de ces ménages est en droit de pouvoir compter, d'après les lois de la probabilité, sur une survie de 10 années, à peu près

Maintenant, la durée du mariage est-elle la même dans toute la France ? Je pourrais, *à priori*, répondre par la négative, puisque les âges moyens des conjoints au moment du mariage, pas plus que les âges moyens des décédés, ne sont pas les mêmes partout, et varient dans une notable mesure, de département à département.

J'ai calculé la durée moyenne du mariage, par département, pour mariés, veufs, veuves et divorcés. Voici les résultats pour les mariés seulement. (Voir tableau, p. 38.)

Durée du mariage et nombre d'enfants légitimes vivants par famille.

DURÉE DU MARIAGE.	MÉNAGES OU FAMILLES					NOMBRE DES FAMILLES AYANT								TOTAL.
	de MARIÉS.	de VEUFs.	de VEUFs.	de DIVORCÉS.	NOMBRE inconnu d'enfants.	0 ENFANT vivant.	1 ENFANT vivant.	2 ENFANTS vivants.	3 ENFANTS vivants.	4 ENFANTS vivants.	5 ENFANTS vivants.	6 ENFANTS vivants.	7 ENFANTS vivants et au-dessus.	
1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
0 à 2 ans	643 766	32 050	47 087	1 528	14 585	307 730	281 941	70 474	11 759	4 361	1 882	950	789	
3 à 5 ans	773 714	32 191	89 639	2 415	13 179	205 470	336 151	237 042	91 375	25 975	6 554	4 456	757	
6 à 10 ans	1 143 645	95 065	178 629	3 626	17 683	233 587	376 093	370 431	233 150	117 483	47 417	17 768	7 453	
11 à 15 ans	1 084 239	121 399	233 888	2 857	15 363	205 157	315 700	337 954	249 730	161 717	89 048	44 280	23 134	
16 à 20 ans	1 056 294	142 408	280 494	1 961	13 492	198 081	301 695	325 362	254 001	170 896	108 402	62 811	46 517	
21 à 25 ans	908 186	144 857	290 036	1 113	10 835	178 482	271 357	293 701	225 129	151 920	99 270	61 144	52 404	
26 à 50 ans	1 717 831	329 130	682 181	1 007	22 644	391 089	603 017	397 103	429 538	286 339	183 452	112 737	103 978	
51 ans et au-dessus	150 270	61 135	120 838	153	4 713	52 684	70 870	68 107	53 290	34 060	23 572	14 734	11 416	
Durée inconnue	192 360	54 215	138 486	2 016	77 127	76 392	83 070	640 26	38 988	22 665	12 758	6 771	3 300	
Total	7 640 305	1 032 650	2 060 776	16 676	189 571	1 848 572	2 639 894	2 364 202	1 583 900	975 616	572 285	322 651	251 658	
													10 750 409	

*

Départements dans lesquels la durée du mariage (durée acquise au moment du dénombrement) pour les familles de mariés est plus forte ou plus faible que la moyenne.

(Durée moyenne : 17 ans 9 mois.)

	Durée plus forte.		Durée plus faible.
Landes	22 ans 7 mois.	Seine	14 ans 5 mois.
Yonne.	20 — 7 —	Gers.	14 — 8 —
Sarthe	20 — 3 —	Lot	15 — 8 —
Aube	20 — 2 —	Finistère	15 — 10 —
Creuse	19 — 11 —	Ille-et-Vilaine	15 — 11 —
Eure	19 — 11 —	Nord	15 — 11 —
Aisne	19 — 7 —	Rhône.	15 — 11 —
Haute-Saône	19 — 7 —	Basses-Alpes	16 — 0 —
Oise	19 — 6 —	Belfort.	16 — 0 —
Charente-Inférieure	19 — 5 —	Drôme	16 — 1 —
Ariège	19 — 5 —	Bouches-du-Rhône	16 — 5 —
Lot-et-Garonne	19 — 5 —	Morbihan	16 — 7 —
Hautes-Pyrénées	19 — 5 —	Corse	16 — 8 —
Seine-et-Marne	19 — 5 —	Seine-Inférieure	16 — 9 —
Tarn-et-Garonne	19 — 5 —		
Nièvre	19 — 4 —		
Dordogne	19 — 4 —		
Côte-d'Or	19 — 3 —		
Corrèze	19 — 3 —		
Orne	19 — 3 —		
Savoie	19 — 3 —		

Ainsi, dans les différents départements composant le bassin de la Seine (sauf la Seine et la Seine-Inférieure) et dans ceux qui composent le bassin de la Garonne, la durée du mariage est remarquable; l'on y mesure, il est vrai, une vie moyenne plus grande que dans le reste de la France.

C'est dans les Landes que la durée du mariage serait plus longue, 22 ans et plus (1). L'Yonne, l'Aube et la Sarthe peuvent être considérés comme ceux qui comptent une durée du mariage plus longue que partout ailleurs; c'est là, en effet, qu'il y a le plus de personnes mariées, et le moins de célibataires, mais, hélas! par une singulière opposition, c'est là, par tête, qu'il y a aujourd'hui la plus faible natalité!

Dans la Seine, la Seine-Inférieure, la Bretagne, en Provence, en Corse, la durée du mariage est très faible; c'est, d'ailleurs, dans ces mêmes régions, que la vie moyenne est la plus courte.

L'on ne connaissait pas, jusqu'à ce jour, le nombre de ménages à qui il a été donné de vivre unis pendant plus de 50 ans. Le classement des familles d'après la durée du mariage a permis à la statistique de connaître ce renseignement, qui ne laisse pas que de présenter un certain intérêt. Il s'est trouvé 150000 couples privilégiés qui ont pu fêter leur « cinquantaine ». Ce nombre, rapproché de l'effectif total des ménages de mariés, indique une proportion de 2 p. 100.

C'est dans les Hautes-Pyrénées, les Landes, l'Aveyron, la Corrèze, qu'il s'est trouvé le plus de ces ménages : de 4 à 5 p. 100.

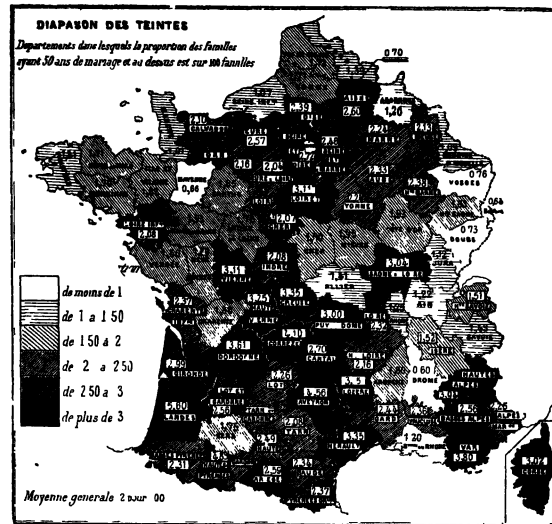
Au contraire, la proportion a été inférieure à 1 p. 100, dans la Drôme, la Mayenne, la Seine, le territoire de Belfort, le Doubs et les Vosges.

D'une manière générale, la proportion des ménages qui ont eu plus de 50 ans de durée est plus forte dans le Midi, et plus faible dans l'Est et dans l'Ouest.

Voici une carte qui représente la répartition géographique des ménages qui ont plus de 50 ans de durée.

(1) J'ai de bonnes raisons pour formuler certaines réserves sur ce chiffre, et d'une manière générale, sur d'autres chiffres du dénombrement produits par ce département.

Répartition géographique des ménages qui ont plus de 50 ans de durée.



Ce coup d'œil rapide sur la durée des familles étant jeté, il convient de classer les ménages mariés, veufs, veuves, divorcés, d'après le nombre de leurs enfants.

Pour faciliter les comparaisons, leur effectif, dans chaque groupe ayant la même durée, a été ramené à 100.

Durée du mariage.	Nombre de familles ayant							
	0 enfant	1 enfant.	2 enfants.	3 enfants.	4 enfants	5 enfants	6 enfants.	7 enfants.
0 à 2 ans . .	44,3	40,6	10,2	1,7	0,6	0,2	0,1	0,1
3 à 5 — . .	22,3	36,6	25,8	10,0	2,8	0,7	0,1	0,1
6 à 10 — . .	16,4	26,5	26,1	16,4	8,2	3,3	1,2	0,5
11 à 15 — . .	14,2	21,9	23,5	17,3	11,2	6,1	3,0	1,6
16 à 20 — . .	12,7	20,3	22,0	17,2	11,5	7,2	4,2	3,1
21 à 25 — . .	13,3	20,2	21,8	16,8	11,3	7,3	4,5	3,9
26 à 50 — . .	14,3	22,1	21,9	15,7	10,5	6,7	4,1	3,8
50 ans et au-dessus.	15,8	21,4	20,5	15,7	10,5	7,1	4,4	3,4
Moyennes. . .	17,2	24,5	22,0	14,7	9,1	5,3	3,0	2,3

100,00

Sur 100 familles ayant de 0 à 2 ans de ménage, près de la moitié n'ont pas d'enfant, deux cinquièmes ont 1 enfant et une sur 10 en ont 2; près de 2 p. 100 ont 3 enfants. Il est à remarquer qu'il s'est trouvé un certain nombre de familles de cette catégorie (0 à 2 ans de mariage) ayant 4, 5, 6, voire 7 enfants. Il fait voir là le résultat d'autant de légitimations. A Paris, ces mariages réparateurs ne sont pas rares, dans les quartiers excentriques principalement.

Passons maintenant à la catégorie suivante : sur 100 familles ayant de 3 à 5 ans de ménage, un cinquième n'a pas d'enfants, plus du tiers en ont 1, le quart en a 2 et le dixième en a 3.

Au fur et à mesure que la durée du ménage augmente, le nombre d'enfants augmente également, et le nombre de familles stériles, ou pour mieux dire, n'ayant pas d'enfant vivant diminue : de 16 à 25 ans de mariage le nombre de ces dernières tombe à 13 p. 100, et le nombre de celles qui ont 7 enfants est de 3 à 4 p. 100.

C'est à 20 ans de mariage que la famille semble atteindre son plus grand développement.

Une autre manière de considérer la formation successive de la famille par le groupement simultané des ménages d'après la durée du mariage et d'après le nombre des enfants consiste à ramener à 100 chacun des groupes ayant le même nombre d'enfants et à rechercher la proportion, dans ce groupe, de celles qui ont une durée de 0 à 2 ans, de 3 à 5 ans, de 6 à 10 ans et ainsi de suite.

Les résultats de ces calculs sont consignés dans le tableau ci-après :

Durée du mariage.	Nombre de familles ayant								Moyennes.
	0 enfant.	1 enfant.	2 enfants.	3 enfants.	4 enfants.	5 enfants.	6 enfants.	7 enfants et plus.	
0 à 2 ans.	16,7	10,6	2,9	0,7	0,4	0,3	0,2	0,3	6,4
3 à 5 — .	11,1	12,7	10,0	5,7	2,6	1,1	0,4	0,3	8,5
6 à 10 — .	12,6	14,2	15,6	14,7	12,0	8,2	5,5	2,9	13,2
11 à 15 — .	11,1	11,9	14,2	15,7	16,6	15,5	13,7	9,2	13,4
16 à 20 — .	10,7	11,4	13,7	16,0	17,5	18,9	19,5	18,4	13,7
21 à 25 — .	9,6	10,5	12,4	14,2	15,5	17,3	18,9	20,8	12,5
26 à 50 — .	21,2	22,8	25,2	27,2	29,3	32,1	34,9	41,3	25,4
50 et au-dessus .	2,8	2,6	2,8	3,3	3,4	4,1	4,5	4,5	3,0

Parmi les familles ayant 1 enfant ou 2 enfants, celles qui ont de 6 à 10 ans sont en plus grand nombre. Parmi celles qui en ont 3, 4, 5 et 6, le plus grand nombre compte de 16 à 20 ans de mariage.

Mais ces diverses combinaisons statistiques, tout intéressantes qu'elles soient, masquent le résultat le plus utile à connaître, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants suivant la durée du mariage, je donnerai seulement le résultat sommaire des calculs auxquels je me suis livré à ce sujet, me réservant de m'étendre plus au long dans une étude spéciale de la fécondité de familles :

La moyenne générale du nombre d'enfants vivants, par famille, est de 2,10 et celle du nombre d'enfants des familles, déduction des familles qui n'en ont pas, est de 2,59.

En 1886, les chiffres similaires avaient été, à très peu près, identiques. Et maintenant il sera facile de se rendre compte du nombre moyen des enfants par groupe type de 100 familles.

Pour 100 familles, en général :

		Nombre d'enfants vivants.			Nombre d'enfants vivants.	
Au	bout de	2 ans, on compte.	77	Au	15 ans, on compte.	
5 —			107	20 —		246
10 —			189	25 —		251

Après 25 ans de mariage, l'effectif des enfants diminue par suite de la mortalité de ces derniers, laquelle ne se trouve plus compensée par de nouvelles naissances.

Pour les familles ayant des enfants :

		Nombre d'enfants.			Nombre d'enfants.	
Au	bout de	2 ans, on compte.	133	Au	15 ans, on compte.	
5 —			161	20 —		287
10 —			230	25 —		293

C'est dans les dix premières années de mariage que la fécondité du ménage se manifeste le plus, c'est là un fait connu, un axiome, pourrai-je dire, les chiffres qui précèdent ne sauraient donc qu'avoir la prétention de préciser, de mesurer un phénomène universellement reconnu. Mais ce que ces chiffres offrent surtout d'intéressant réside dans la possibilité de mesurer mathématiquement, si j'ose m'exprimer ainsi, le croît annuel des enfants (déduction faite de la mortalité) pour une collectivité type de 100 familles. En soustrayant, en effet, chacun des chiffres qui viennent d'être produits, de celui qui le pré-

cède immédiatement, et en divisant le reste de cette soustraction par le nombre d'années que comporte chaque période, j'obtiens la série décroissante suivante :

On relève l'arrivée, pour 100 familles :

	Enfants chaque année.
Dans la 1 ^{re} période, de 0 à 2 ans.	35
— 2 ^e — de 3 à 5 —.	21
— 3 ^e — de 6 à 10 —.	16
— 4 ^e — de 11 à 15 —.	7
— 5 ^e — de 16 à 20 —.	4
— 6 ^e — de 21 à 25 —.	1

Telle m'a paru être l'expression véritable de la fécondité (nette, c'est-à-dire déduction faite des pertes d'enfants) des familles en France, dans chaque période du mariage ; dans les deux premières années, cette fécondité, que l'on pourrait appeler chance d'avoir un enfant et de le conserver, est d'un peu plus d'un tiers ; de 3 à 5 ans, elle n'est plus que d'un cinquième ; de 6 à 10 ans, elle tombe à un sixième, et de 11 à 15 ans, à un quatorzième ; après 25 ans, elle n'est plus appréciable.

Voici les premiers résultats généraux que l'on peut déduire du dénombrement en ce qui concerne la fécondité des familles en fonction de la durée du mariage. Le Bureau de la statistique est en ce moment en possession, après une enquête réclamée par l'Office du travail, du groupement des naissances, en 1892, d'après l'âge des parents. L'étude de ce groupement conduit à la fois à la notion de la durée qu'il convient d'attribuer à la génération humaine, et à l'expansion de la fécondité des parents, en fonction de leur âge. De plus, les chiffres ci-dessus s'appliquent à l'ensemble de la France, il convient maintenant de rechercher comment ils varient dans les différentes parties de la France. C'est cette double étude qui fera l'objet de mon prochain travail.

Victor TURQUAN.

